

## L'ALEFPA et l'ENTRAIDE UNION signent une convention de coopération et d'engagement réciproques le **mardi 3 octobre 2023** à 11 h

4 avenue Carnot, 94230 Cachan

**Rapprochées par leurs valeurs communes que sont la laïcité, la citoyenneté, l'égalité et l'humanisme, l'Entraide Union et l'ALEFPA ont souhaité s'engager dans une convention de coopération et d'engagement réciproques. Les présidents, Alain Girard (Entraide Union) et Daniel Dubois (ALEFPA) se sont réunis, ce mardi 3 octobre 2023 à 11 heures au siège de l'Entraide Union, 4 avenue Carnot à Cachan (94230) pour signer la convention, en présence de leurs directeurs généraux, Annabelle Zimmerman (Entraide Union) et Olivier Baron (Alefpa).**

**Cette convention a pour objectif, pour les deux partenaires, d'améliorer la prise en charge et l'accompagnement des publics vulnérables grâce à une organisation au service de la qualité des accompagnements proposés. Les deux associations, fortes de leurs complémentarités et de leurs convergences porteront, d'une voix commune des projets d'avenir autour de l'évolution des prises en charge et de l'extension des publics.**

L'ALEFPA accompagne, éduque, forme et soigne des jeunes et des adultes en difficulté sociale, en situation de handicap ou connaissant des problèmes de santé. Elle s'appuie pour cela sur un réseau de proximité constitué des établissements, des services, de lieux d'accueil et d'équipes de professionnels. Experte depuis plus de 60 ans dans les missions de protection, d'éducation, de formation et de sauvegarde de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte handicapé ou en difficulté sociale, l'action de l'ALEFPA se fonde sur une éthique commune, c'est-à-dire une conception des rapports humains privilégiant la solidarité, la démocratie, la tolérance mutuelle, le respect de l'enfant et de l'adulte en tant que personne.

L'Entraide union est une association qui accompagne les personnes en difficulté ou en situation de handicap ainsi que des enfants placés par l'Aide Sociale à l'Enfance. Elle a su, au fil des années, de manière responsable, adapter son organisation, moderniser ses pratiques, diversifier ses domaines d'intervention et suivre les évolutions législatives et réglementaires pour offrir une qualité de service optimale aux usagers qui lui sont confiés.

Fortes de leurs valeurs communes, les deux associations ont souhaité **un rapprochement politique** dans l'objectif commun de maintenir la qualité des services rendus aux publics ; ce rapprochement se concrétise par la même vision RSE et la participation croisée dans leurs instances statutaires respectives. Face à la crise des métiers de l'humain, la coopération porte également sur **l'attractivité des associations et de leurs établissements** en donnant à l'ensemble de leurs professionnels des conditions favorables notamment sur les compétences dites « métier », ceci afin de transformer l'offre en lien avec les évolutions de notre époque. Enfin, la coopération engage les deux associations dans **un développement concerté, tant interne qu'externe**. L'implantation géographique des deux associations facilitera cette stratégie de développement fondée sur la non-concurrence, la mobilisation des expertises et l'ancrage des établissements dans les écosystèmes locaux.

**A terme, cette convention engage les partenaires dans un processus pouvant aboutir à un rapprochement des deux associations.**

**Maud Piontek, Directrice de la communication** - Port : 06 76 64 85 52

**Vincent Logez, Responsable communication** - Port : 06 89 10 22 20 – [dircom@alefpa.fr](mailto:dircom@alefpa.fr)

**Marie Leprière, responsable des partenariats** - [mlepretre@eu-asso.fr](mailto:mlepretre@eu-asso.fr) - 06 82 10 31 88

4 avenue Carnot 94230 Cachan

199-201 rue Colbert  
CS 60030 - 59043 Lille Cedex  
[www.alefpa.asso.fr](http://www.alefpa.asso.fr)





### Chiffres clefs

**ALEFPA** : 15 000 bénéficiaires, 250 établissements, 4000 salariés, 245 millions d'euros de budget, 21 départements d'implantation

**Entraide Union** : 5 600 bénéficiaires, 58 établissements, 1500 salariés, 92 millions d'euros de budget, 11 départements d'implantation



*L'ALEFPA est une association qui agit depuis plus de 60 ans en faveur des personnes en situation de vulnérabilité. Présente sur l'ensemble du territoire français et Outre-mer, elle accompagne chaque année près de 15 000 personnes dans les domaines de l'enfance, de la famille, du handicap, de la santé et de l'insertion sociale et professionnelle.*

[www.alefpa.asso.fr](http://www.alefpa.asso.fr)



*Créée en 1954, l'Entraide Union est une association intervenant dans les secteurs social, médico-social et sanitaire. Elle compte près de 60 établissements qui accueillent des personnes de tous les âges, en grande difficulté ou en situation de handicap ainsi que des enfants au titre de la protection de l'enfance.*

<https://www.eu-asso.fr/>

**Maud Piontek, Directrice de la communication** - Port : 06 76 64 85 52

**Vincent Logez, Responsable communication** - Port : 06 89 10 22 20 – [dircom@alefpa.fr](mailto:dircom@alefpa.fr)

**Marie Leprêtre**, responsable des partenariats - [mlepretre@eu-asso.fr](mailto:mlepretre@eu-asso.fr) - 06 82 10 31 88

4 avenue Carnot 94230 Cachan

199-201 rue Colbert  
CS 60030 - 59043 Lille Cedex  
[www.alefpa.asso.fr](http://www.alefpa.asso.fr)

